

PROVINCE SUD	30 MAR. 2012							
Direction de l'environnement	2012-11675							
	Dir.	CM Int.	CM EDT	CM cyné.	SAF	SPPR	SCS	SAPA
AFFECTE						X		
COPIE								
OBSERVATION:	EC							

Date : 30/03/2012

A l'attention de : Direction de l'environnement  
de la Province Sud

De :

## BORDEREAU DE TRANSMISSION

Affaire : Résidence SEQUOIA PARK – MAGENTA/OUEMO

Objet : Déclaration ICPE

Nb ex	Libellé	
3	Dossiers de déclaration ICPE du bureau CAPSE	OL
1	CD	OL

Date et nom du réceptionnaire

DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention  
des Pollutions  
et des Risques

Bureau de  
l'Environnement  
Industriel et des  
Installations Classées  
pour la Protection  
de l'Environnement

19, avenue FOCH  
BP 3718  
98846 NOUMEA  
CEDEX

## Attestation de dépôt/reprise de dossiers ICPE

Je soussigné(e) .....

représentant le pétitionnaire... COURINVEST SARL ..... (nom du  
pétitionnaire)

atteste avoir  déposé  repris

**3** exemplaires papiers et **1** CDROM, du dossier suivant :

Dossier de déclaration ICPE - STEP de la résidence

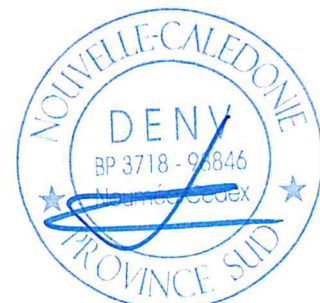
SEQUOIA PARK – MAGENTA/OUEMO


Date : 30/03/2012

signature : PH. JARCET  
P.A.  
ARCHITECTE  
D. B. 6

Validation DENV :

Reçu à la DENV  
le 30 MAR. 2012



		DOC. – N°	CAPSE 2012-10820-01 Rev0		
		TYPE	Dossier de Déclaration		
Objet	Procédure administrative ICPE				
Destinataire(s)	DENV				
Copie(s)	-				
Titre	<p><b>Dossier de déclaration d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement</b></p> <p><b>Station d'épuration</b></p> <p><b>Commune de Nouméa</b></p> <p><b>Résidence SEQUOIA PARK Magenta Ouémo</b></p>				
Déclarant	<b>SARL COURINVEST</b>				

Rev. 0	22/03/12									ETABLISSEMENT
Révision	Date	Rédaction	Vérification	Approbation interne	Approbation client	Commentaires				

**FORMULAIRE DE DECLARATION  
AU TITRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE  
contre attestation de dépôt**

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

N° de dossier :

Date d'arrivée :

Déclaration jugée :  complète  incomplète

Inspecteur :

**CONCERNANT L'EXPLOITATION DE :**

**DEMANDEUR**

Si personne physique (fournir Ridet) :

noms :

prénoms :

nationalité :

domicile :

Si personne morale (fournir extrait K-bis ou Ridet) :

dénomination ou raison sociale : COURTOT INVESTISSEMENT

forme juridique : Société à responsabilité limitée

adresse du siège social : 224, rue Jacques Iékawé – 98800 NOUMEA

qualité du signataire de la déclaration : Gérant

Ridet : 712661

Nom, prénom, nationalité, qualité du signataire :

Téléphone : 28 51 32

| Fax : 28 51 35

Nom et coordonnées du responsable du suivi du dossier :

**LOCALISATION DE L'INSTALLATION**

Province :	<i>Sud</i>	Commune :	<i>Nouméa</i>	Zone PUD :	<i>UB1</i>
N° rue/N°lot et nom lotissement	<i>Rue le CHENADEC – LOTS 5 et 6</i>				
Références cadastrales :	<i>651-535-57-67 et 651-535-57-44</i>				
Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93) :	<i>E : 448883 N : 214218</i>				

ACTIVITE FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION

*Station d'épuration*

NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES	RUBRIQUE DE LA NOMENCLATURE ASSOCIEE	CLASSEMENT (D pour le régime de la déclaration et NC si activité non classée)
Ouvrage de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilées <i>Station d'épuration par traitement aérobie aéré – 75 eqH</i>	2753	D

PIECES A JOINDRE	Colonne réservée à l'administration
Justificatif de moins de six mois d'inscription au registre du commerce ou de l'agriculture, ou au repertoire des métiers ou identification des entreprises et établissements de Nouvelle-Calédonie	
Justificatif des pouvoirs du signataire	
Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les voies de communication, les hydrants (PI ou BI), les plans d'eau et les cours d'eau	
Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement, de l'assainissement lié à l'établissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement)	

**Le déclarant, (signature & date)**



**RIDET : REPERTOIRE D'IDENTIFICATION DES ENTREPRISES ET DES ETABLISSEMENTS**

**CERTIFICAT D'IMMATRICULATION AU RIDET**

Nouméa, le 05/10/2009

• L'ENTREPRISE **COURTOT INVESTISSEMENTS**

est identifiée par le numéro d'identité d'entreprise, RID : **712661**

La forme juridique est : *SARL*

• L'ETABLISSEMENT **COURINVEST**

est identifié par le numéro d'identité d'établissement, RIDET : **712661.001**

situé : *224 rue Jacques Iékawé*

*PK 6*

*Nouméa*

• L'ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE (APE) par cet établissement est :

**Promoteur, constructeur**

Cette activité correspond dans la "Nomenclature d'Activités Française" au code APE : **701A**  
dont le libellé est :

*Promotion immobilière de logements*



Le Responsable du RIDET

**NB : Aucun effet juridique ne s'attache à l'identification ou à la non identification d'une personne inscrite au répertoire.**

## Extrait Kbis

### IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Extrait du 16 Mars 2012

#### IDENTIFICATION

Dénomination sociale : COURTOT INVESTISSEMENTS  
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2004 B 712 661 (2004 B 13)  
Date d'immatriculation : 15 Janvier 2004

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

Sigle : COURINVEST  
Forme juridique : Société à responsabilité limitée  
Capital : 500 000.00 XPF (fixe)  
Adresse du siège : 224, rue Jacques Iékawé - 98800 NOUMEA  
Durée de la société : 99 ans du 15 Janvier 2004 au 13 Janvier 2103  
Date de clôture de l'exercice : 31 Décembre  
Journal d'annonces légales : Les Nouvelles Calédoniennes, le 27 Décembre 2003

**CETTE SOCIETE N'EXPLOITE AUCUN ETABLISSEMENT**

#### ADMINISTRATION

Gérant(e)

#### OBSERVATIONS

La société n'est ni en redressement ni en liquidation judiciaire.

FIN DE L'EXTRAIT COMPRENANT 1 PAGE(S)

TOUTE MODIFICATION OU FALSIFICATION DU PRESENT EXTRAIT EXPOSE A DES POURSUITES PENALES. SEUL LE GREFFIER EST LEGALEMENT HABILITE A DELIVRER DES EXTRAITS SIGNES EN ORIGINAL. TOUTE REPRODUCTION DU PRESENT EXTRAIT, MEME CERTIFIEE CONFORME, EST SANS VALEUR.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME ET DELIVRE LE

16/03/2012

LE GREFFIER

